« Règlement 1er Bike and Run du comité des Fêtes de Bourgogne Fresne »



ORGANISATION :

La 1ère édition du Bike and Run est organisée le dimanche 22 novembre 2026 par le comité des Fêtes de Bourgogne Fresne. Cette épreuve basée sur la convivialité, et accessible à tous.

PRESENTATION :

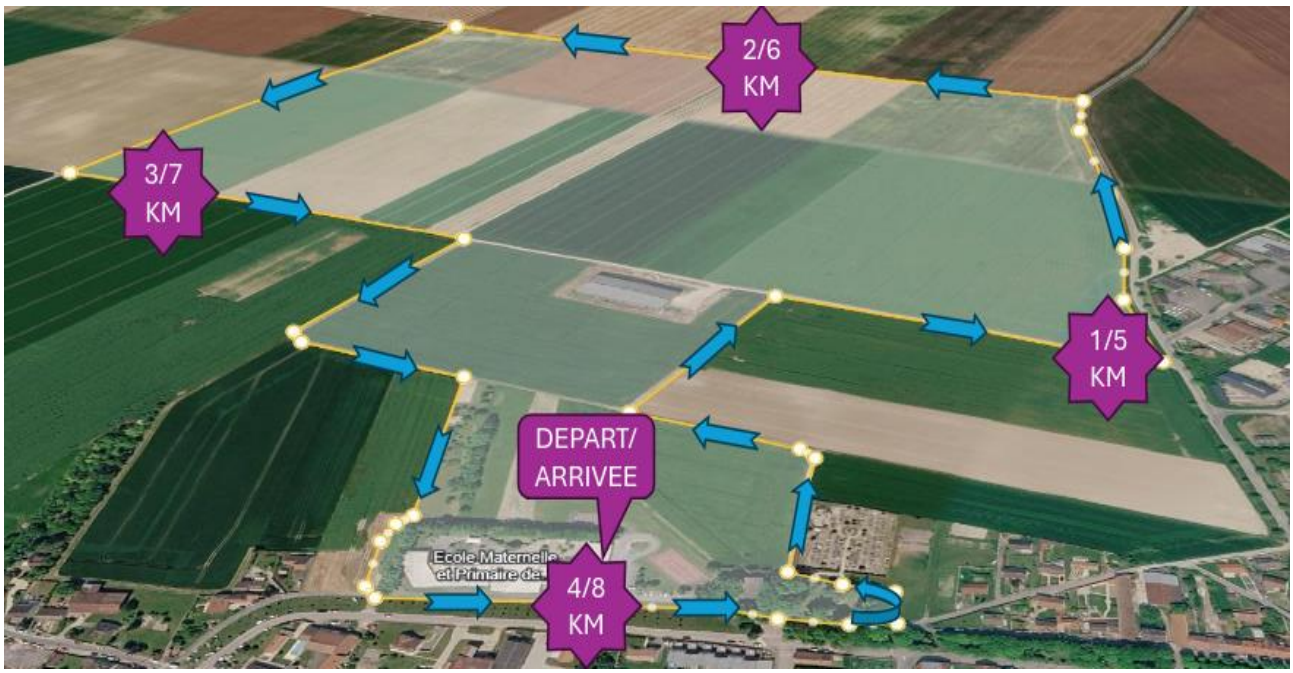
Le Bike and Run est une course en alternance par équipe de 2, composée d'un coureur à pied (le Runner) et d'un coureur à VTT (le Biker), Pendant que l'un court, l'autre pédale, Les deux équipiers se passent le vélo de main à main sans gêner les autres concurrents. Le VTT doit faire tout le parcours.

PROGRAMME :

Course : A partir de 14 ans (Nées en 2012 et avant) , équipe Homme, équipe Femme, équipe Mixte
Distance : 8 km , 2 boucle de 4km
Arrivée des équipes : 13h00
Retrait des dossards :
>samedi 14 novembre 2026 de 10h00 à 19h00 au Magasin les Foulées Reims
>dimanche 22 novembre 2026 jour de course de 13h15 13h45
Échauffement : 13h45 14h00
Départ : 14h00
Ravitaillement à l'arrivée
Podium : 15h30 ou à l'issue de la dernière équipe engagée

PARCOURS :

L'épreuve se déroulera près du groupe scolaire de Bourgogne (23 Avenue du Dr Manichon 51110 Bourgogne Fresne) et le départ sera donné à 14h00. 2 tours avec un point de contrôle sur la ligne d'arrivée, Les équipiers devront être obligatoirement ensembles.



BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE :

Boissons chaudes, Eau, Softs , Bière, Part de Gâteau,
Paiement : TPE ou Espèce

RÈGLES COURSE :

> Le Bike and Run est une course en alternance par équipe de 2 athlètes, composée d'un coureur à pied (le RUNNER) et d'un coureur en VTT (le BIKER),

> L'équipe de 2 athlètes ne dispose que d'**UN SEUL** vélo (VTT) en bon état. Les permutations entre équipiers sont LIBRES (ils ont toute liberté pour décider de l'alternance des rôles) avec transmissions du VTT de la main à la main.
Il est I**NTERDIT** de monter à 2 sur le vélo.

> Le vélo doit **TOUJOURS** être en main par l'un des deux concurrents (en aucun il ne doit être posé au sol (sauf chute ou incident technique). Le vélo doit effectuer la totalité du parcours.

> Les 2 équipiers doivent **ÊTRE ENSEMBLE** et passer ensembles aux points de contrôle. (à chaque tour et l'arrivée). Lors de la course pas plus de 10 mètres sépare le binôme.

> Le parcours sera fléché et balisé, chemins de terre et enherbés, bitumés.

> L'épreuve se déroulant dans un espace naturel : il est OBLIGATOIRE de respecter la nature et de ne rien jeter au sol, ainsi que de rester **IMPÉRATIVEMENT** sur le parcours balisé.

> Le port du casque homologué à coque dure et jugulaire attachée sont **OBLIGATOIRE** pour les 2 co-équipiers du Bike and Run pendant toute l'épreuve (y compris lors de la course à pieds).

> Les concurrents porteront en permanence leurs dossards FACE AVANT.

> Départ : Le signal de départ sera donné dans un premier temps aux coureurs (RUNNERS) en peloton, les vététistes prendront leur départ qu'au passage de leur partenaire plus loin (dans la zone parc VTT).

> Ne pas stationner les véhicules sur les promenades (zones enherbées)

> Les concurrents doivent respecter les consignes de l'organisation.

> Tout manquement au respect de ces règles de course entraînera la disqualification de l'équipe.

INSCRIPTIONS:

> Inscription sur le site internet Le dossard (https://ledossard.com)

> La date limite des inscriptions est fixée au vendredi 20 novembre 2026.

> Inscription possible sur place le jour de la course (01h00 avant le départ avec majoration de 4€) dans la limite des places encore disponibles.

> Retrait des dossards samedi 14 novembre 2026 de 10h00 à 19h00 au Magasin les Foulées Reims

OU

> Retrait des dossards à la salle Buissonnière de Bourgogne près de la mairie (Place Joel Prévoteau 51110 Bourgogne Fresne) à partir de 13h15.

> Tarif de l'épreuve 14€ pour l'équipe + 1 € de frais inscription (sur le site Le dossard)

> Tarif de l'épreuve 14€ pour l'équipe + 4€ de majoration (sur place)

> Informations santé : documents acceptés Licence FFTri, FFA, PPS, certificat d'aptitude à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an,

> Pour les mineurs non-licenciés (FFTri, FFA, PPS) autorisation parentale obligatoire.

CHRONOMÉTRAGE :

> Assuré manuellement par l'organisateur

> Au départ des coureurs à pieds jusqu'à l'arrivée du binôme côte à côte.

DROIT IMAGE :

>Les participants autorisent l'organisation à utiliser leurs images et vidéos pour la communication de la course sous réserve de respecter les droits d'auteur et de protection des données,

> Si opposé(e) , prévenir l'organisateur par email : tarmac511@hotmail.com

RÉCOMPENSES :

> Médailles à chaque concurrent à l'arrivée.

> 4 premières équipe Femme

> 4 premières équipe Homme

> 4 premières équipe Mixte

> première équipe la plus âgée

> première équipe la plus jeune

« Venez nombreux, nous vous attendons, bonne course à tous »

Comité des fêtes
DE BOURGOGNE - FRESNE